Affaire Mamodtaky : début aujourd'hui du procès en appel

04/02/2013 à 9h01

Reconnu coupable d'assassinats en novembre 2010 par la cour d'assises de Paris dans l'affaire de la tuerie de Fenoarivo, Mamode Abasse Mamodtaky a fait appel de sa condamnation à la perpétuité.

Le revoilà aujourd'hui dans le box de la cour d'assises de Créteil, seul cette fois-ci. Ses co-accusés Riaz Damdjy et Jean-François Crozet n'ont pas fait appel, et Babar Ali est toujours en cavale. Les enjeux de ce troisième procès.

> *Presque douze ans se sont écoulés depuis cette soirée tragique d'avril 2001, durant laquelle trois adultes et deux enfants de nationalité française ont perdu la vie, tués par balles au cours d'un pique-nique familial dans la banlieue de Tananarive. […]*

Clicanoo

Merci à chris3818919